

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ASSOCIATION 2025

Afin de mieux vous connaître, de pouvoir vous contacter, d'actualiser nos informations et pour pouvoir les publier dans nos annuaires (site internet de la ville - agenda) et plaquettes, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer les éléments suivants. Seules les informations dont les rubriques sont encadrées grisées pourront être diffusées au public, il vous appartient de nous signaler toute modification. (application du RGPD n°2016/679)

CONTACT À DIFFUSER	Nom de l'association : _____
	Courriel : _____
	Téléphone : _____
	Site internet : _____
	Personne à contacter : _____ Fonction : _____
	Téléphone : _____
Courriel : _____	

PRÉSENTATION	Brève description : _____ _____
	Temps forts (éventuellement) : _____ _____

Je soussigné (e) _____

Président (e) de l'Association _____ autorise la Mairie de Saint-Girons

à diffuser les informations « **Contact à diffuser** » sur ses différents supports de communication :

Site internet Dépliants Agenda municipal

et m'engage à les mettre à jour dès que nécessaire (changement de Président, de téléphone...)

Il est important que tout changement soit signalé auprès du secrétariat de la mairie dans les plus brefs délais car nos supports sont mis à jour à différentes périodes de l'année.

Signature du Président(e)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025

Réservé à l'administration

ASSOCIATION	Non	
	Discipline	
	Siège social	
	Courriel	
	Date de la dernière Assemblée Générale	
	<u>Date de renouvellement du bureau</u>	

BUREAU	Président		
	Courriel		
	Adresse	Téléphones	
	Secrétaire		
	Courriel		
	Adresse	Téléphones	
	Trésorier		
	Courriel		
	Adresse	Téléphones	

FONCTIONNEMENT	Prix de la licence :	Nombre de licenciés : • de St Girons		
	Montant de la cotisation :	• de l'arrondissement de St-Girons		
	Ecole de jeunes : Oui <input type="checkbox"/>	• hors département		
	Non <input type="checkbox"/>	Âge minimum pour la pratique :		
	Qualité de l'encadrement (brevets...) :			
	Adresse postale :			
	Heures et jours d'activité :			
Lieu (x) de pratique :				